

La collecte des ordures ménagères perturbée par une grève incompréhensible et préjudiciable à la population

Jeudi 22 janvier 2015

Un préavis de grève reconductible à compter du 22 janvier a été déposé, le 13 janvier, par le syndicat Force Ouvrière. Il concerne les agents de MPM en charge de la collecte des ordures ménagères, et porte sur la question des effectifs et sur le climat social.

A la demande du Président, et pour éviter aux marseillaises et aux marseillais les désagréments d'une grève, la Direction de MPM a rencontré ces derniers jours à de nombreuses reprises les représentants de ce syndicat, dans une démarche d'écoute et d'échanges.

Tout en maintenant le cap fixé par le Contrat Local de Propreté - concerté avec les partenaires sociaux et voté en Conseil Communautaire le 18 juillet 2014 - MPM a adressé des signes d'apaisement, de bonne volonté, et a proposé des avancées significatives sur les revendications exprimées : renforcement des effectifs dans les secteurs en tension (9/10-11/12) en attendant le redéploiement des moyens ; sanctions mesurées à l'encontre des agents en situation de grève illicite ou ayant refusé d'appliquer les consignes de leur hiérarchie fin décembre...

Pourtant, pour des raisons peu lisibles, Force Ouvrière a fait délibérément le choix de la grève. Une décision incompréhensible et disproportionnée au vu des propositions faites par MPM.

« **Notre détermination à réussir cette réforme majeure est intacte** » ont indiqué ce matin le Président Guy TEISSIER, les maires de secteurs concernés, Sabine Bernasconi, Valérie Boyer, Bruno Gilles, Yves Moraine, Lionel Royer-Perreaut, et Laure Agnès Caradec, représentante du maire de Marseille, en présence des acteurs du monde économique et de la société civile signataires du Contrat Local de la Propreté (CCIMP, UPE 13, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Confédération des CIQ ...).

« **J'ai engagé ce Contrat Local de Propreté avec la volonté de le mettre en œuvre progressivement et de prendre en compte la réalité du terrain ; les propositions que nous avons faites au syndicat Force Ouvrière vont dans ce sens. Mais nous ne reviendrons pas sur les grands principes de la réforme. Chacun doit en être conscient et prendre ses responsabilités. La population a droit à un service public de qualité et n'a pas à faire les frais d'une grève incompréhensible, particulièrement dans le contexte économique et social que traverse notre pays** ».